### Questions orales

• (1130)

# [Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, l'honorable député est très mal informé, c'est le moins que je puisse dire. Quand il dit que les groupes de travail du gouvernement abandonne l'industrie, je lui rappelle que ce groupe de travail était composé de représentants d'industries, comprenait des représentants de l'industrie. En fait, dans les discussions que j'ai eues avec les représentants des industries, je dois dire que je n'ai reçu aucune plainte concernant les recommandations contenue dans le rapport du groupe de travail.

Alors, mon ami devrait commencer par s'informer de l'attitude réelle de l'industrie pétrochimique concernant le rapport du groupe de travail. Comme je l'ai indiqué, nous avons déjà pris certaines mesures. Il me demande si nous avons beaucoup d'intérêt vis-à-vis de ce secteur. Je lui rappelle que pas plus tard que l'an dernier, le gouvernement du Québec et le gouvernement canadien ont alloué 50 millions de dollars pour venir en aide à Pétromont. C'est un montant d'argent quand même assez considérable, c'est le moins que je puisse dire, quand on songe qu'il s'agit d'une industrie qui fait face, à l'heure actuelle, à certaines difficultés.

Le gouvernement canadien a démontré son intérêt pour ce secteur; et nous avons déjà pris un certain nombre de mesures. Mais comme dans tous les domaines, l'honorable député doit savoir qu'il y a des limites à la quantité d'investissements publics qu'on peut allouer à tel ou tel secteur.

[Traduction]

## LA SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE

#### LES HAUSSES ÉVENTUELLES DES TAUX D'INTÉRÊT

M. Stan Schellenberger (Wetaskiwin): Monsieur le Président, ma question s'adresse également au ministre des Finances. Cette année, les agriculteurs sont ébranlés par des indicateurs négatifs, dont ceux qui ont été cités en ce qui concerne le bœuf subventionné provenant de la Communauté économique européenne, ainsi que par de plus faibles prix initiaux pour les céréales des Prairies et des impôts élevés, dont la taxe sur les carburants utilisés dans l'agriculture. Voilà maintenant que la Société du crédit agricole annonce qu'elle va augmenter ses taux d'intérêt de nouveau dans un avenir très rapproché. Le ministre peut-il nous dire s'il a l'intention d'intervenir compte tenu du fait que cette société, qui est censée être le dernier recours des agriculteurs qui ont besoin d'emprunter, a décidé de porter ses taux d'intérêt à respectivement 14.5 et 15.5 p. 100? Peut-il dire à la Chambre pourquoi le gouvernement essaye de prendre aux agriculteurs jusqu'au dernier sous?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, je dois dire tout d'abord au député que, si les impôts sur les carburants ont augmenté, il devrait adresser sa question au gouvernement de sa province. En effet, il n'y a eu aucune hausse des impôts fédéraux sur les carburants utilisés dans l'agriculture. Qui plus est, comme le député le sait, nous avons éliminé la taxe sur le gaz naturel l'année dernière, réduisant

ainsi de 800 millions de dollars le fardeau fiscal des consommateurs canadiens. Mon ami devrait savoir que c'est une mesure que nous avons prise.

En ce qui a trait à la Société du crédit agricole, le député sait également que celle-ci a subi une perte importante l'année dernière. La Société du crédit agricole est censée au moins équilibrer ses dépenses et ses recettes, ce qu'elle n'est pas parvenue à faire l'année dernière. Il est possible qu'elle n'y réussisse pas non plus cette année. Quoi qu'il en soit, la Société du crédit agricole a pour mandat d'aider les agriculteurs à obtenir des prêts en leur offrant les meilleures conditions possible sur le marché. Il n'en reste pas moins que la Société du crédit agricole prête de l'argent en fonction de ce que lui coûtent les sommes qu'elle emprunte, en conservant une très maigre marge bénéficiaire destinée à couvrir ses frais. Il est donc bien évident que, loin de nuire aux agriculteurs, elle les aide.

M. Schellenberger: Monsieur le Président, quand les agriculteurs sont obligés d'abandonner leur exploitation, il s'ensuit également une perte importante.

# LA CAPACITÉ DES AGRICULTEURS DE REMBOURSER LES

M. Stan Schellenberger (Wetaskiwin): Monsieur le Président, la Société du crédit agricole accusait l'année dernière des arriérés de 11 p. 100, et ceux-ci devraient dépasser 12 p. 100 cette année. Compte tenu des indicateurs des prix mondiaux pour les produits agricoles, le ministre peut-il nous dire si un agriculteur aura les moyens de rembourser les emprunts qu'il va contracter pour cinq à 20 ans à un taux d'intérêt de 14.5 ou 15.5 p. 100? Étant donné ces indicateurs, quel espoir le ministre peut-il donner aux agriculteurs qui vont subir cette escalade des taux d'intérêt dans les mois qui viennent?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, j'ai répété à maintes reprises, non seulement à la Chambre, mais dans notre pays et à l'étranger, que nous étions très préoccupés par l'augmentation des taux d'intérêt qui se produit à l'heure actuelle sur les marchés internationaux. Le député n'ignore pas que nous avons des liens de dépendance, notamment avec les États-Unis, en ce qui a trait aux taux d'intérêt

Si le député a des réserves à formuler au sujet de la Société du crédit agricole, il ne semble pas qu'il en aille de même pour les agriculteurs, puisque les prêts accordés par la Société du crédit agricole sont passés en deux ans d'environ 500 millions de dollars par an à plus de 800 millions. Les agriculteurs savent bien que la Société du crédit agricole est à leur service, et ils n'hésitent pas à faire appel à elle, car ils savent que c'est dans leur intérêt.

#### LÉNEDCIE

LES COÛTS DE L'ÉNERGIE DANS L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. Tom McMillan (Hillsborough): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre des Finances. Il doit savoir que l'Île-du-Prince-Édouard a l'électricité la plus chère du pays. Elle la paie même deux fois plus cher que les provinces voisines du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse.